

Ville de Châtelet



Bulletin Communal

www.chatelet.be

Mars 2020



Une piscine partagée en 2022 ? Samb'r'Aqua met la main à la pâte afin de concrétiser le projet commun de Châtelet et Farciennes. > Page 7



> Page 11
Salon du Bien-Être et
de la Santé



> page 6
Le Recyparc
déménagement !



> page 14
Dites Stop à la Pub !



> Page 14
Vols par ruse,
soyez vigilants !



Retrouvez toute l'actualité sur
notre page Facebook
<http://fb.com/VilleChatelet>



Photographie :
Christophe Champagne

EDITEUR RESPONSABLE : Le Collège Communal
55, Rue Gendebien - 6200 Châtelet

Le printemps des chantiers

Plusieurs réfections bien méritées

Comme chaque année, nos services sont contraints d'attendre le retour des températures douces afin de mettre en œuvre différents chantiers. Prévues anticipativement dans notre plan d'investissement communal, les voiries annoncées peuvent débuter ce mois de mars et dans les mois à venir.

C'est par exemple le cas de la rue de la Maladrerie qui fera peau neuve. Une réfection de façade à façade qui améliorera également le fond de coffre pour que cela dure de nombreuses années. Les rues du Calvaire, de la Praye et la Grand'Rue ne tarderont pas à débuter non plus.

Malheureusement, tout cela aura de légères conséquences sur la mobilité. N'hésitez donc pas à utiliser les parkings qui entourent le centre-ville pour effectuer quelques minutes de marche au lieu de quelques minutes de bouchons stressants.

Des projets concrets à deux pas de chez vous

Annoncés en 2019, de nombreux projets citoyens issus des Budgets Participatifs se concrétisent actuellement. De nouveaux espaces de détente apparaissent et nous vous invitons vivement à vous les approprier.

Mais les avancées s'opèrent également pour les grands projets communaux et supracommunaux. En effet, l'avenir de la piscine partagée de Châtelet et Farciennes se trouve sur de bons

rails. Les mois à venir permettront de fixer les réfections et l'intercommunale Sambr'Aqua parle d'accueillir les premiers nageurs à la rentrée 2022!

Votre santé nous préoccupe

La santé fait l'objet de nombreux sujets dans la presse et nous tâchons de vous aiguiller au mieux. En effet, la meilleure prévention réside dans une bonne information.

Pour autant, la tâche reste parfois difficile dans une ère où l'information sensationnaliste et anxigène domine la raison. Il convient de ne plus se contenter des on-dit ou des différents articles partagés pouvant causer plus de panique que de réelle sensibilisation.

N'hésitez pas à profiter du Salon du Bien-Être et de la Santé qui se déroule prochainement afin de vous éclaircir sur de nombreux points d'interrogation.

Un poète local mis à l'honneur

Nous comptons de nombreux artistes parmi nos citoyens et le Docteur Yves Namur en fait partie. En devenant Secrétaire Perpétuel de l'Accadémie Royale de Langue et de Littérature Françaises de Belgique, il en devient le porte-parole.

Nous pouvons donc être fiers que les Lettres de la francophonie belge soient défendues par un châteletain. Souhaitons-lui de représenter au mieux ce noble art.



Daniel Vanderlick,
Bourgmestre



SOMMAIRE

LE MOT DU BOURGMESTRE	3
POLICE - VOLS PAR RUSE	4
VIE POLITIQUE	5
INFOS-TRAVAUX LE RECYPARC DÉMÉNAGE !	6
UNE PISCINE EN 2022 ? CPAS : CUISINE DE QUALITÉ	7
PRIME À L'HABITATION ELECTRICITÉ : OÙ COMPARER	8
23E CHÂTELETTAINE PLAINES DE JEUX	9
MAISON MAGRITTE SALON DES SAVEURS	10
SALON DU BIEN-ÊTRE ET DE LA SANTÉ APPEL AUX ARTISANS !	11
FESTIVAL #ZÉRO>>18	12
ECETIC - NOUVELLE DIRECTION	13
DÉCHETS : STOP-PUB ! NETTOYAGE DE RINTEMPS RÉPULSIF 100% NATUREL	14 15
CARNET ROSE	16
NÉCROLOGIE	17
BUDGET PARTICIPATIF LES PROJETS APPARAISSENT	18

Vols par ruse : restez vigilants !

Les voleurs font preuve de créativité pour obtenir votre argent, vos cartes bancaires voire vos bijoux. Nous vous dressons un bilan de modes opératoires afin d'éveiller votre méfiance.

À votre domicile

Des personnes peuvent entrer sans avoir été invitées. Verrouillez vos accès même en votre présence.

Certains prétexteront un malaise et la nécessité d'un verre d'eau, un appel téléphonique à passer pour appeler un dépanneur, la recherche d'une rue ou commerce... D'autres attesteront que vous les connaissez. Ils profitent alors d'un moment d'inattention pour vous voler. Ne laissez pas des inconnus entrer chez vous.

De faux agents de police, SWDE, Electrabel, société de téléphonie... et démarcheurs divers peuvent aussi se présenter à vous. Exigez leur carte de légitimation et en cas de doutes, appelez la société ou la police.

Vous pouvez également recevoir un appel téléphonique vous invitant à bénéficier d'une indemnité suite à un harcèlement téléphonique. D'autres trouveront un autre prétexte pour obtenir vos données bancaires et l'utilisation d'un Digipass pour vous soutirer de l'argent. Votre banque ou autre instance officielle ne vous demandera jamais vos données bancaires par téléphone.

Sur Internet :

Méfiez-vous des mails de personnes inconnues (héritage, fausse loterie, prix gagné...) voire d'une connaissance qui vous demande de l'aide. Les escrocs rivalisent d'ingéniosité pour se rendre crédibles. À nouveau, votre banque ou autre instance officielle ne vous demandera jamais vos codes secrets par mail, même avec un lien vers un site qui vous paraît officiel.

Vous vendez ou achetez par Internet? Refusez une inscription chez DHL Express/DPD, l'envoi de codes NeoSurf, Paysafecard... pour obtenir confirmation du paiement du vendeur ou recevoir le colis. Les voleurs utilisent frauduleusement le nom et le logo de sociétés officielles qui deviennent aussi leur victime.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site Internet www.police.be/5331/questions/criminalite-sur-internet.



▶ Eric Paulus, Chef de Corps de la Zone de Police

Dans les commerces :

Vous effectuez vos courses. Une personne repère votre code bancaire à la caisse. Vous êtes ensuite interpellés sur le parking ou le chemin pour rentrer chez vous par plusieurs individus. Ils vous proposeront leur aide (porter vos courses...), vous demanderont un renseignement (adresse), vous demanderont de l'aide (malaise, verre d'eau, les véhiculer jusqu'à un hôpital...), vous proposeront de signer une pétition... Pendant que l'un détourne votre attention, un autre subtilisera votre carte ou votre portefeuille.

Dans les banques :

Vous effectuez des opérations et vous êtes interpellé par un tiers. N'importe quel prétexte est bon pour détourner votre attention (oubli d'un billet, extrait de compte...) et pendant ce temps, un autre inconnu subtilise votre carte. S'ils ont déjà pris connaissance de votre code, ils prétexteront que votre carte a été avalée. Ils pourront vous proposer d'appeler «Card Stop», mais au bout du fil, il s'agira d'un complice qui demandera votre code. De plus, ne réinsérez jamais votre carte sur demande.

Ne vous laissez jamais distraire et ne faites jamais confiance à des inconnus. Leur stratagème pour récupérer votre carte peut aussi s'effectuer à la sortie de la banque. Soyez vigilant!

Sur la voie publique :

Les distractions évoquées ci-dessus peuvent être utilisées pour vous dérober votre portefeuille ou votre carte de banque. Toutefois, d'autres modes opératoires sont relevés. Un inconnu vous indique une crevaison de pneu et pendant que vous vérifiez la situation, un autre dérobe votre sac dans votre voiture non verrouillée.

Une personne vous demande un renseignement et vous remercie en vous offrant des bijoux et en les accrochant à votre cou. Ils subtilisent alors vos bijoux en or.

Un tiers vous interpelle en évoquant un accident (rétroviseur accroché, flanc du véhicule griffé...). Vous êtes certain de vous et vous craignez un délit de fuite. Ils vous proposent alors une intervention financière. Refusez et appelez la police en cas de doute.

Une personne vous interpelle en prétextant un colis pour un de vos proches dont ils peuvent connaître l'identité. Toutefois, il s'agit de payer une somme en contrepartie. Appelez le proche en question pour confirmer et en cas de doute, passez votre chemin.

Dans beaucoup de situations, les voleurs peuvent tenter de vous faire peur pour vous astreindre à un paiement (mise en demeure, frais supplémentaires, recours à un huissier...). Ne vous laissez pas convaincre et appelez la police en cas de doute.

Par ailleurs, n'ayez pas honte si vous avez été victime. Venez déclarer les faits afin que d'autres ne tombent pas dans le piège. Personne ne peut, en effet, se targuer d'être à l'abri de ce genre de mésaventure.

LA CONFIANCE DANS LE RENOUVEAU !

La femme mise à l'honneur chez Défi ! En effet de nombreuses sections ont renouvelé leur équipe en ce début d'année et ont fait confiance au dynamisme des membres féminins.

Chez Défi Châtelet, notre "nouvelle présidente", se prénomme Kathy De Stercke.

Quant à Monsieur Gagliano Rosario, il évolue vers le poste de "président de la province du Hainaut".

une motion en faveur du service citoyen, proposée par Défi Châtelet, a récemment été acceptée !

Ce programme permet à des jeunes entre **18 et 25 ans**, de vivre une expérience enrichissante, constructive et valorisante sur le terrain dans le cadre de projets solidaires.

Vous aussi avez envie de connaître, d'apporter votre dynamisme et vos idées afin de continuer des actions positives pour nos concitoyens ?

Nous restons à votre disposition !

ROSARIO GAGLIANO - GAGLIANO-ROSARIO@HOTMAIL.COM

KATHY DE STERCKE, PRÉSIDENTE, KATHYDESTERCKE6200@GMAIL.COM



CHÂTELET

MODEM

Lors des élections 2018, le C.d.h. de Châtelet a voulu s'ouvrir à des citoyens n'appartenant pas à un parti politique, afin d'élargir son horizon.

Le mouvement démocratique (MODEM) de Châtelet était né. Notre philosophie « humaniste » n'a pas changé, c'est à dire, s'occuper de l'HUMAIN, quel que soit son origine, son niveau social ou sa culture.

Depuis nous continuons le travail entrepris de longue date, avec en plus l'apport de notre jeune conseillère de 20 ans et ses préoccupations pour les jeunes.

Nous relayons vos soucis et sommes attentifs aux problèmes de notre commune avec un œil critique et constructif.

Une de nos spécificités est également la santé, nous avons été une des chevilles ouvrières du salon de la santé pendant 11 ans et sommes attentifs à l'évolution des réseaux hospitaliers que nous voudrions unique et locale régionale.

L'équipe du Modem vous remercie de votre soutien et reste à votre écoute.

Karalabos Raptis et Mélina Morréale

Chaque jour des citoyen.ne.s posent des gestes concrets, réalisent des actions et montrent qu'un monde meilleur est possible. Pour construire demain, avec la société engagée, plusieurs projets sont au programme en ce début d'année. Notre action « Saint Valentrain » le 13 février à la gare de Châtelet en soutien aux navetteurs et personnel SNCB. Deux actions de nettoyage : le 22 mars pour la « Journée de l'eau » et le 29 mars pour l'opération « Wallonie + Propre ». A partir du mois d'avril, « Qu'est-ce qu'on sème ? » Vous avez un jardin, un petit coin pour cultiver vos légumes ? Nous organisons une distribution de graines (gratuit) afin de consommer local et de saison !



Intéressé.e ? Retrouvez toute l'info sur les réseaux sociaux, notre site ou encore par mail !

@ECOLOCHATELET CHATELET.ECOLO.BE INFO@CHATELET.ECOLO.BE

Pour la Coprésidence Ecolo Châtelet - Patricia Vanespen et Luc Bogaert

DIVERS

Le poète Yves Namur devient secrétaire perpétuel de l'Académie Royale

Né à Namur le 13 juillet 1952, Yves Namur exerce la profession de médecin à Châtelineau depuis 1977. Il a également poursuivi des études de lettres classiques et est élu membre de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique le 8 décembre 2001, à l'âge de 49 ans. En 1984, il fonde les éditions du Taillis Pré et publie des ouvrages non seulement des meilleurs poètes belges mais également du monde entier.

En 2006, la Ville de Châtelet lui décerne le Prix du Mérite culturel pour l'ensemble de son œuvre.

Ce 1er janvier 2020, Yves Namur est devenu le 9e secrétaire perpétuel de l'Académie Royale, c'est-à-dire qu'il devient le visage de cette institution renommée! Il succède ainsi à Jacques De Decker.



Pkobel, CC BY SA 4.0

Info-travaux : les voiries terminées, en cours et à venir

Les voiries terminées :

Rue des Potiats (novembre) travaux de façade à façade ainsi qu'en fond de coffre.

Rue Cyprien Prévot (octobre) réfection totale de façade à façade.

Rue de la Justice (septembre) raclage et pose de nouveau tarmac sur toute la longueur.

Rue Général Jacques (août) fond de coffre, égouttage, trottoir et potelets pour sécuriser.

Rue de la Station (SPW - décembre) fond de coffre, placement de nouveaux feux, création d'une piste cyclable, de trottoirs élargis et finitions.

Voirie en cours :

Rue des Hayettes : la première partie entre la rue



► Daniel Vanderlick, Échevin des travaux

Florent Malacord jusqu'à la rue Sainte-Anne a eu une première couche de tarmac. La deuxième partie qui débute de la rue Sainte-Anne jusqu'à la place Wilson est en cours de travaux.

Voiries adjudgées :

On dit d'une voirie qu'elle est adjudgée lorsque l'entreprise de réfection a été désignée. Cela donne lieu à la planification du chantier.

Rue du Gouffre (partie 1 - jusque Coron du Gouffre) fond de coffre, réfection de bordure à bordure. Début mi-printemps

Rue des Chasseurs (mi-printemps) raclage et pose de tarmac sur toute la longueur.

Rue Edmond Leburton (fin printemps) raclage et pose de tarmac sur la partie de la voirie partant de la rue Jule Spreutel jusqu'à la rue des Haies.

Rue de la Maladrerie (début printemps) réfection de façade à façade et fond de coffre.

Les grands travaux des **rues du Calvaire, Grand-Rue, Praye** débuteront mi-printemps. Travaux prévus : égouttage, trottoirs, fond de coffre, impétrants. En ce moment la SWDE change les canalisations de la rue de la Praye.

Rue Culot-Reine et Victor Thomas ne pourront débuter que lorsque la rue des Hayettes sera terminée.

Attention! Site «Usine à Gaz» fermé — utilisez le parking à 200 m

TIBI

Attention, le Recyparc déménage !

Le recyparc de Châtelet fermera ses portes le jeudi 19/03/2020. Nous vous accueillerons dans une infrastructure des plus modernes dès le mardi 24/03/2020 au nouveau recyparc FAC (Farciennes, Aiseau-Presles, Châtelet) situé rue Odon Godart n° 2 à Farciennes à 2,5 km.

Période de transition :

Du jeudi 19 mars au samedi 21 mars, les usagers sont invités à se rendre au recyparc le plus proche (Couillet, chaussée de Châtelet) ou dans tout recyparc de la zone Tibi.

À partir du mardi 24 mars 2020 :

Nous vous invitons à vous rendre au tout nouveau recyparc de FAC (Farciennes/Aiseau-Presles/Châtelet), situé rue Odon Godart n° 2 à 6240 Farciennes (à 2,5 km).

Pour rappel, voici les horaires des recyparcs :

OUVERT du mardi au vendredi de 10 h 15 à 18 h et le samedi de 9 h 15 à 17 h 30.

FERMÉ le dimanche, le lundi et les jours fériés.



Plus d'infos
www.tibi.be
0800/97234

tibi

Une piscine de proximité ouverte dès septembre 2022 ?

Ce samedi 15 février, l'acte de constitution de l'intercommunale Sambr'Aqua a été passé devant les notaires associés Thiran et Hannecart de Farciennes.

Dans la foulée de la constitution de l'intercommunale, la première réunion du conseil d'administration de Sambr'Aqua a eu lieu le 24 février et a notamment décidé

- De désigner Michel Mathy, Échevin de la Ville de Châtelet et Hugues Bayet, Bourgmestre de la commune de Farciennes aux postes de Président et Vice-Président de l'intercommunale. Il est à souligner que ces mandats sont exercés à titre gratuit.
- D'approuver le cahier spécial des charges du «contrat relatif à la conception et à la réalisation des travaux de transformation et d'extension de la piscine ainsi qu'à sa location».

Le projet de rénovation de la piscine bénéficiera d'un important soutien financier de la part de Wallonie, qui a accordé un subside ferme de 3338077,25 € ainsi qu'un prêt à taux 0 pour l'autre tranche de 3338077,25 € (dans le cadre du Plan piscines).

Il permettra de rénover complètement l'ancienne piscine de Farciennes et d'y créer une extension permettant de développer des services complémentaires avec des espaces familiaux, wellness, aquagym, etc. Une attention



particulière sera en outre portée aux performances énergétiques et environnementales du bâtiment, afin d'en limiter les coûts d'exploitation.

Si la Ville de Châtelet a souhaité adhérer à ce projet, c'est pour permettre à tous les élèves de l'entité d'avoir l'opportunité d'apprendre à nager (à un prix accessible pour tous) comme le prévoit le «Décret missions» de la Communauté française.

Les offres des soumissionnaires devront être déposées à l'intercommunale pour le 1er avril prochain et le marché sera attribué au plus tard le 29 mai, avec comme objectif final une ouverture de la piscine aux nageurs pour la fin 2022.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du suivi de cet important dossier pour les habitants de l'entité.

Le Collège communal

CPAS - CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Une cuisine de qualité

En janvier 2020, un nouveau chef cuisinier a été recruté pour travailler au sein de nos deux administrations.

Léon Braems a plusieurs années d'expérience dans le domaine des maisons de repos et de soins. Ses années dans le secteur privé lui ont donné le bagage nécessaire pour diriger une grande structure.

Sous la responsabilité conjointe de la Direction générale du CPAS et du service de l'enseignement communal, il sera chargé de gérer l'équipe de la cuisine centrale du CPAS et celle en charge de la préparation des repas destinés aux écoles communales de la Ville de Châtelet. À ce titre, il veillera à la qualité nutritionnelle des menus.

Le chef de cuisine a notamment pour objectif de promouvoir la santé par une alimentation saine. Il guide les choix alimentaires du public concerné, enfants ou personnes âgées, en bonne santé ou malades. Il veille à proposer des solutions adaptées aux conditions de vie, aux besoins et aux goûts du public concerné. Les problématiques peuvent être variées : éducation, diabète, surpoids, obésité, hypertension artérielle, insuffisance rénale, troubles du comportement alimentaire, allergies et intolérances alimentaires...

Après une carrière dans le secteur de l'alimentation, j'ai toujours eu à cœur la qualité nutritionnelle. Je serai très attentif à cette démarche pour que nos publics, jeunes et moins jeunes, puissent bénéficier de repas



variés et de qualité.

L'arrivée dans nos cuisines d'un chef cuisinier ne fera que garantir l'atteinte de nos objectifs.

J'ai déjà hâte de vous retrouver dans le prochain bulletin communal pour vous parler des nombreux projets en cours au sein du CPAS.

► Marcel Biron, Président du CPAS

Logement, énergie, primes habitations - NOUVEAUTÉS

Depuis le 1er juin 2019, la Région wallonne a revu son mécanisme de primes à la réhabilitation, dorénavant dites primes à l'habitation. Ces primes permettent de poursuivre trois objectifs primordiaux : améliorer votre confort et votre santé dans votre habitation, limiter les impacts environnementaux liés à l'occupation de votre logement et réduire la dépendance énergétique de la Wallonie.

Fin d'introduire une multitude de demandes pour chaque type de travaux envisagés. Aujourd'hui, vos demandes de primes peuvent être déposées en une seule fois. Mais à une condition, indispensable pour toute demande, la réalisation d'un audit de votre habitation! Ci-dessous nous vous expliquons les grandes lignes de ce nouveau mécanisme.

L'audit énergétique

Avant de débuter vos travaux, vous devez faire réaliser un audit de votre habitation par un auditeur agréé. Cet audit reprend l'ensemble des travaux à effectuer ainsi que l'ordre dans lequel ceux-ci doivent être effectués. Vous disposez alors de 7 ans pour les réaliser.

Une fois en possession de ce rapport, vous pouvez, dans un délai de 4 mois, solliciter la prime «audit» auprès du SPW (montant de base : 110 €) et commencer vos travaux.

Travaux

Vous pouvez à présent débuter vos travaux et procéder au paiement de vos factures sans attendre les primes de la Région. Vous devez impérativement faire réaliser vos travaux par un entrepreneur.

Prenez régulièrement des photos du chantier (avant, pendant, après), car elles vous seront demandées pour l'obtention de vos primes.

Les primes sont sollicitées en transmettant les annexes techniques ainsi que l'ensemble des documents y visés, complétées par votre auditeur, votre entrepreneur ou votre architecte.

La demande de prime(s)

Pour obtenir les primes «Travaux», vous devez prouver à l'administration :

- que vous avez réalisé les travaux (en respectant les caractéristiques recommandées par l'auditeur)
- que vous les avez réalisés en suivant l'ordre des bouquets repris dans le rapport de l'auditeur

Vous avez le choix entre envoyer les preuves requises à l'auditeur ou à l'administration.

Votre demande doit être accompagnée d'un rapport de suivi des travaux. Ce rapport peut être réalisé par votre auditeur ou, gratuitement, par l'administration (le formulaire de demande est disponible sur le portail wallonie.be, aux guichets de l'énergie, aux infoconseils logement ou au 1718).

Vous recevez automatiquement les primes «Travaux» du bouquet concerné, une fois votre dossier complet.

Pour plus d'information, le service Logement et votre Conseiller en Énergie se tiennent à votre disposition.



- ▶ Alpaslan Beklevic, Échevin du Logement
- ▶ Marie-France Toussaint, Échevin de l'Énergie

360 000 ménages belges paient 600 euros de trop pour leur énergie

De nombreux sites internet permettent aux consommateurs de comparer l'offre des fournisseurs d'énergie. Cependant, seul un site bénéficie du Label «Charte de qualité CREG» : COMPARATEUR-ENERGIE.BE

Le régulateur régional a également développé un comparateur de prix : COMPACWAPE.BE

Aussi l'outil Grec Scan permet au consommateur de savoir, en 6 clics, où se situe son contrat d'électricité et de gaz naturel par rapport au prix le moins cher et le plus cher du marché actuel : CREG.BE/FR/CREGSCAN

Néanmoins, si vous souhaitez de l'information claire pour comprendre votre facture, ou vérifier si votre tarif est le plus intéressant, le Conseiller en Énergie est à votre disposition.

Il vous suffit de prendre rendez-vous et de venir avec vos factures de régularisation annuelle de gaz et d'électricité.

Pour prendre rendez-vous ou pour toute question, nous vous invitons à contacter le Conseiller en Énergie par E-Mail (melchiorre.todde@chatelelet.be) ou par téléphone au 071/243.307 ou au 0497/528.701.

- ▶ Marie-France Toussaint, Échevin de l'énergie

Bientôt la 23ème édition de la Châteletaine

Le 17 mai prochain, l'Échevinat des Sports de la Ville de Châtelet et le Road Runners Team Châtelet vont organiser, pour la 23e fois, la course pédestre «LA CHATELETTAINE».

Grâce à la qualité de son organisation, le parcours proposé et l'attention particulière portée à l'ensemble des participants, cette manifestation est maintenant devenue un point de rencontre incontournable pour un grand nombre de sportifs venant de la région, de la province, du pays, mais aussi de l'étranger.

Cette manifestation est aussi la 7e épreuve du Challenge Delhalle, le plus réputé des challenges de course à pied de Belgique.

Tout est d'ores et déjà mis en œuvre pour que tous les participants retrouvent les points forts des éditions précédentes : points forts et organisation qui avaient attiré les plus beaux éloges à cette manifestation.

Le parcours reste inchangé. Il vous emmènera au départ de l'Hôtel de Ville de Châtelet vers l'ancienne voie vicinale, le bois de Châtelet, la réserve naturelle Sébastopol, le Plan Rocheux et le retour se fera au travers du vieux Bouffioux et la promenade René Magritte. Le tout, parfaitement sécurisé par la Police et les nombreux signaleurs. Quatre ravitaillements judicieusement disposés permettront aux participants de ne pas souffrir de la chaleur qui s'invite chaque année à notre course.

À l'arrivée, un buffet avec des aliments solides et énergétiques, des boissons en suffisance, permettra aux sportifs de se remettre en forme avant de passer dans la salle de l'Hôtel de Ville où récompenses et lots viendront agrémenter cet après-midi sportif.

Pour la troisième année consécutive, vu le succès rencontré lors des éditions précédentes, une petite

distance de 7 Km (« LA MINI CHATELETTAINE ») sera mise en place pour les coureurs moins aguerris, mais qui souhaitent participer à cette épreuve.

Le départ est le même que la grande course et vous passerez par les points forts avant l'arrivée : le Plan Rocheux et retour au travers du vieux Bouffioux et la promenade Magritte. Deux ravitaillements seront également prévus à mi-distance pour éteindre votre soif.

Vous pouvez vous renseigner auprès de Bernard Vannoorenberghé au 0497/86.12.12 ou en visitant notre site internet : www.rrtchatelet.be

Détail de la journée.

13H00 : Ouverture du secrétariat et des vestiaires

13H30 : Course enfant de 6 à 8 ans — ± 450M

13H40 : Course enfant de 9 à 11 ans — ± 800M

13H50 : Course enfant de 12 à 14 ans — ± 1600M

14h45 : LA MINI CHATELETTAINE — 7Km

15H00 : LA CHATELETTAINE - 14054 km

Vous pouvez également prendre contact auprès du service des Sports au 071/243.242.

APPEL AU PUBLIC

Une manifestation comme LA CHATELETTAINE mérite d'avoir un public nombreux et enthousiaste. Nous comptons sur vous pour venir encourager les joggeurs non seulement les grands noms, mais aussi la masse des anonymes si sympathiques et généreux. Venez leur apporter votre soutien au départ et tout au long du parcours et devenir ainsi acteur à votre tour de ce grand événement.

Plaines de jeux, quand, comment et qui contacter ?

Pour les plaines de Pâques

Du lundi 06 au vendredi 17 avril 2020, une plaine de jeux ouverte aux enfants, âgés de 3 à 13 ans inclus, habitant Châtelet ou fréquentant une école de l'entité.

Les différentes activités se dérouleront de 09h00 à 16h00.

Le prix est fixé à 5,00€ indivisible par semaine et par enfant.

Sont compris dans ce prix : l'encadrement, une collation à 10h00, un bol de soupe à midi, une collation à 15h30, les assurances.

Pour tous renseignements :
Administration communale - Cellule des Sports
Messieurs Pierre Mawet et Geoffrey Delsarte
Place Wilson n° 116 à 6200 Châtelet
Tél. : 071/243.242

► Alpaslan Beklevic, Échevin des Sports

Pour les plaines d'Été

Du lundi 01 juillet au vendredi 12 août 2020, une plaine de jeux ouverte aux enfants âgés de 3 à 13 ans inclus.

Les activités se dérouleront de 09h00 à 16h00 tous les jours. Une garderie est prévue le matin à partir de 07h00 et le soir jusqu'à 18h00 (uniquement pour les enfants dont les parents travaillent, sur base d'une attestation de l'employeur).

Comme l'année dernière, le prix est de 3€ par jour et le règlement devra s'effectuer anticipativement.

Sont compris dans ce prix :

- la garderie
- les transports
- l'encadrement
- une collation à 10h00
- un repas complet à midi
- un goûter à 16h00
- les assurances

Maison Magritte - nouvelles conditions d'accès

Depuis le 1er février 2020, de nouvelles conditions d'accès à la « Maison Magritte » (Rue des Gravelles 95 à 6200 Châtelet) sont d'application.

Désormais, la maison est visitable du 1 mai au 31 octobre tous les mercredis de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h (excepté en juillet et août de 9 h à 13 h) ainsi que le premier dimanche de chaque mois de 9 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h 30.

Elle est toujours accessible sur rendez-vous toute l'année, du lundi au vendredi de 8 h à 17 h. Après 17 h ainsi que les samedis, dimanches et jours de fermetures de l'Administration communale de la Ville de Châtelet, seuls les groupes de minimum 10 personnes peuvent uniquement visiter la maison sous la surveillance d'un employé communal. Dans ce cas, la demande doit

parvenir au service de la Culture au moins 2 semaines à l'avance.

Les lieux ne sont pas visitables les jours fériés légaux fixés par le législateur : 1/1, lundi de Pâques, 1/5, Ascension, lundi de Pentecôte, 21/7, 15/8, 1/11, 11/11 et 25/12; sauf si le jour férié tombe un premier dimanche du mois durant la période d'ouverture et lors d'exposition temporaire ou d'événement exceptionnel.

Chaque visiteur doit s'acquitter d'un droit d'entrée de 2 € 50 (1 50 € pour les seniors, étudiants et enfants et gratuité le premier dimanche du mois de mai à octobre), tarif spécial pour les groupes.

Rendez-vous le 3 mai, premier dimanche d'ouverture, pour une visite libre en musique...

La maison, gorgée de contes

Diverses animations sont proposées au sein de la Maison Magritte par Céline Blondeel, conteuse professionnelle et musicienne passionnée. Cette artiste aux multiples facettes voyage autour du livre de la jeunesse, des spectacles contés et des animations musicales. Elle explore diverses formes artistiques et emmène son public avec générosité dans ses histoires à l'aide de ses mots, son kamishibai, ses chants, ses marionnettes, ses objets, ses instruments de musique, etc.

QUAND L'ŒUVRE RACONTE DES HISTOIRES

Le 27 mai et le 23 septembre (14 à 15 h), embarquez en famille (dès 6 ans) pour un voyage conté et pittoresque au cœur des œuvres appartenant au Patrimoine artistique de la Ville de Châtelet.

Au départ d'une peinture, entrez dans l'imaginaire au travers d'histoires, tantôt drôles, tantôt poétiques, plongez dans l'univers décalé de l'artiste et découvrez les chemins escarpés de la création.



QUAND LA MAISON MAGRITTE RACONTE DES HISTOIRES

Visite guidée et contée de la Maison Magritte, le dimanche 2 août de 14 à 16 h. Pour adultes et enfants à partir de 8 ans.

RÉSERVATION OBLIGATOIRE AUPRÈS DU SERVICE DE LA CULTURE DE LA VILLE DE CHÂTELET - 071/244 926
- CULTURE@CHATELET.BE

1er Salon des Saveurs !

En septembre 2020, les samedi 19 et dimanche 20, le Service de la Culture organisera son premier Salon des Saveurs. Vous pourrez y déguster des bières locales (Philomène, Hepta, Aronde, bière du Pays Noir,...), du fromage, de la charcuterie... Ce salon se tiendra dans la salle des festivités de l'Hôtel de Ville de 10 à 18 h.

RENSEIGNEMENTS : SERVICE DE LA CULTURE
- 071/244.926 - CULTURE@CHATELET.BE.

► Sabine Ancia, Échevin de la Culture

Rappel : Mérite Culturel 2020

Vous avez jusqu'au 15 mai (cachet de la poste faisant foi) pour rentrer votre dossier de candidature pour le Mérite culturel 2020 dans une des catégories suivantes :

- La musique (chant, instrument, composition...)
- Les expressions corporelle (danse classique ou moderne...) et orale (théâtre, déclamation)
- La littérature
- Les arts plastiques (dessin, sculpture, peinture, poterie, photographie...).

Pour obtenir le règlement, le formulaire d'inscription ou des informations complémentaires, veuillez contacter le Service de la Culture.

Salon du Bien-être et de la Santé

Vous interrogez-vous sur votre santé et votre bien-être? Vous avez envie de détente, de vous sentir bien dans votre corps et dans votre tête?

La Ville de Châtelet organise son Salon du Bien-être et de la Santé les **24, 25 et 26 avril de 10 h à 18 h** en la salle des festivités de l'Hôtel de Ville de Châtelet.

Vous y trouverez un espace consacré à la **MÉDECINE DOUCE** sous toutes ses formes : aromathérapie, réflexologie plantaire, massage aux pierres chaudes, luminothérapie et «relaxothérapie» via «PsiO»...

Nouveautés : relooking, herboristerie, méthode Pilates, podologie.

Vous pourrez faire un **BILAN DE SANTÉ** via les différents **DÉPISTAGES** :

- Bilan dentaire
- Bilan de podologie (test sur podoscope)
- Cholestérol (taux de graisse dans le sang)
- Glycémie (taux de sucre dans le sang)
- Prise de la tension artérielle
- Risques d'ostéoporose (sur pied nu et propre !)
- Test de la vision
- Test de l'audition
- Test VIH-sida par l'ASBL Sida-Ist Charleroi-Mons (uniquement vendredi et samedi)

Ces tests sont accessibles à tous ceux qui le souhaitent. Des diététiciennes seront présentes pour dispenser de bons conseils alimentaires.

Une **animation ludique sur l'hygiène dentaire et corporelle** sera proposée par l'ONE aux enfants de 4 à 7 ans à partir de samedi. Il sera également possible

de faire examiner les dents de l'enfant par un dentiste afin d'établir son bilan dentaire.

Une **balade santé**, le samedi 25 avril. Sous la conduite d'un animateur, les participants découvrent Châtelet et son jardin partagé, participent à un jeu de piste, dégustent un légume du moment. (Inscription obligatoire avant le 19 avril 2019.)

Au programme également :

- une initiation au yoga,
- une initiation à la gym Pilates,
- une démonstration de danses de salon,
- une démonstration d'autodéfense,
- une marche fléchée d'environ 5 km organisée par le Club pédestre «L'Écureuil de Châtelet» le dimanche 26 avril.

Durant ces 3 jours, des **conférences**, présentées par des médecins et des spécialistes du monde médical et bien-être, vous seront proposées. Au programme, entre autres : la tendance «Raw food» (alimentation crue-vivante, crudivore), la chirurgie oncoplastique et reconstructive après traitement pour cancer du sein, l'hypnose et la douleur, etc.

L'entrée et la participation aux différents tests, conférences et animations sont libres et gratuites.

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS ET PROGRAMME DÉTAILLÉ DES CONFÉRENCES : SERVICE DE LA CULTURE — 071/244.926 — CULTURE@CHATELET.BE.

► Marie-France Toussaint, Échevin de la Santé

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Avis aux artisans !

L'artisanat est une activité économique importante. Les artisans entretiennent un savoir-faire, contribuent au rayonnement de notre Ville et prouvent chaque jour que métier et passion peuvent se conjuguer.

En tant qu'artisan, vous pouvez solliciter une reconnaissance légale auprès de la Commission Artisans du SPF Économie.

C'est une vitrine importante!

Grâce au logo attestant l'obtention de la reconnaissance légale, vous pouvez compter sur une plus grande visibilité auprès du public. Ce petit plus pour votre image de marque peut aussi booster votre activité!

Ce titre est réservé aux indépendants et aux

entreprises qui emploient moins de vingt personnes et dont les activités présentent des aspects essentiellement manuels, un caractère authentique, développant un certain savoir-faire axé sur la qualité, la tradition, la création ou l'innovation.

Les artisans reconnus seront repris dans un registre auprès du SPF Économie et peuvent faire valoir leur qualité.

Vous êtes artisan et souhaitez obtenir le label certifié :

Vous trouverez le formulaire à compléter sur le site de la Ville de Châtelet. Vous pouvez également vous le procurer au bureau de la division des Matières personnalisables — place de l'Hôtel de Ville 12 à 6200 Châtelet (au départ de l'entrée principale de l'Hôtel de Ville, 2ème porte à droite) les lundis et mercredis de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

► Michel Mathy, Échevin du développement économique

Retour sur le Festival #Zero>>18

Le 20 novembre dernier, se fêtait les 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant.

La Ville de Châtelet, sensibilisée au respect de cette convention, a mis en place avec le soutien financier de la FWB et le soutien logistique de l'AMO Mikado, un festival dédié aux enfants de Zéro à 18 ans.

C'est au sein de l'Hôtel de Ville que le service Accueil Temps Libre a coordonné de nombreux partenaires locaux dont les missions touchent de près ou de loin l'accompagnement de la jeunesse et a ainsi permis aux enfants de vivre leur droit aux loisirs.

Ainsi, l'ONE sensibilisait les plus petits à la constitution d'une boîte à tartine saine; La maison Médicale La Brèche développait le goût et l'odorat face à des mets sains; l'intercommunale TIBI informait quant à une consommation raisonnée et raisonnable et, aidée du service de prévention communal représenté par une mascotte, sensibilisait face au tri et à une propreté en ville. La bibliothèque permettait grâce à de nombreux ouvrages de découvrir les droits humains tout comme Amnesty International et sa multitude d'outils pédagogiques. Le Plan de cohésion social informait de la plus ludique des manières sur ses ateliers «Kids Game» récurrent. On pouvait également rencontrer des bénévoles de l'UNICEF et bénéficier de leurs vastes outils dédiés à la thématique des droits dont ils sont les plus grands investigateurs. Les écoles des devoirs étaient présentes dont celle de l'Entraide Saint Vincent de Paul qui proposait de nombreux jeux aux familles. Le service communal «Châtelet animé» initiait les enfants à l'usage de la matière noble de notre région : la terre! Le syndicat



d'initiative de Bouffiuoux mettait à l'honneur Magritte via la réalisation de tote bag. Le service d'intégration social de l'ISPPC exposait entre autres le travail effectué depuis quelques mois autour des droits. L'académie de musique mettait à l'honneur ses jeunes talents et une visite des cours de l'Académie des Beaux-arts toute proche permettait aux futurs artistes de découvrir un lieu propice à l'expression de tout talent artistique. Les enfants des conseils communaux des enfants et des jeunes ont pu transmettre leur connaissance du mécanisme démocratiques.

Plusieurs associations artistiques ont orné de leur talent l'espace dédié aux enfants. Des initiations au cirque, de l'exploration artistique et sensorielle pour bambins, du grimage, des coiffures Rock D'Roll, des châteaux gonflables et des spectacles de grande qualité ont permis à plus de 300 enfants de passer un moment inoubliable.

Les enfants de l'accueil extrascolaire de l'ISPPC, de l'école des devoirs El Maujone, de l'AMO Visa jeunes ainsi que quelques familles... ont rempli de sourires l'Hôtel de Ville.

Les associations locales et la politique enfance châteletaine ont pu être mise à l'honneur via la présence du Délégué général aux droits de l'enfant, Bernard De Vos. Une nouvelle édition de cet événement aura de nouveau lieu à la même période en 2020...



Le soutien scolaire sur Châtelet

Sur notre entité et en ce qui concerne l'enseignement fondamental, nous pouvons sérier le soutien scolaire en 3 catégories : les écoles de devoir, le soutien aux apprentissages et la remédiation scolaire.

Les écoles de devoirs agréées par l'ONE, sont gérées par des personnes bénévoles ou non qui disposent d'un brevet spécifique ou un diplôme assimilé. Les missions claires sont de favoriser le développement intellectuel, l'émancipation sociale, la créativité, l'initiation aux cultures et l'apprentissage de la citoyenneté de l'enfant.

L'enfant y réalise donc ses devoirs, mais participe à de nombreux projets de quartier et projets citoyens de façon générale.

Le soutien aux apprentissages fonctionne via un service propre à notre commune qui s'intitule «Ecolons-nous». Des animateurs attentifs permettent aux enfants de réaliser leurs devoirs et/ou de travailler des matières pour lesquelles il éprouve des difficultés.

La remédiation scolaire est organisée par des enseignants de l'école ou d'un organisme extérieur

► Sabine Ancia, Échevin de la Jeunesse

Une nouvelle direction pour l'Ecetic

Nous accueillons madame Ersilia Bottari, la nouvelle directrice de l'école de promotion sociale de Châtelet qui, de par son parcours, est convaincue que la formation continue pour adultes reste un défi majeur de notre société.

Elle a travaillé dans le domaine bancaire avant de s'orienter dans l'enseignement où elle a enseigné notamment l'économie pendant 18 ans. Elle s'est formée, tout au long de sa vie, à l'économie, au droit, aux sciences humaines et continue aujourd'hui à se former.

Comme certains de ses étudiants, elle a eu l'envie de se réorienter tout en restant dans l'enseignement et, diriger l'Ecetic lui permet aujourd'hui de mettre toutes ses compétences au service de son école et de ses apprenants.

L'Ecetic est un établissement scolaire de promotion sociale ce qui signifie que les cours sont organisés tant en journée qu'en soirée, de manière à répondre au mieux, aux besoins des personnes qui travaillent.

Notre enseignement permet aux apprenants de développer leurs compétences, d'en acquérir de nouvelles, de se réorienter professionnellement ou tout simplement de répondre à une recherche d'épanouissement personnel.

L'Ecetic est à l'écoute des étudiants et nous respectons leur rythme d'apprentissage par notre système modulaire. Ce qui caractérise notre école est son écoute active et bienveillante, un enseignement de qualité ayant du sens, un soutien et une aide à la construction des projets de vie de chacun.

L'Ecetic propose 6 domaines de formation, à savoir notamment les métiers de la bouche (boulangerie-chocolaterie, cuisine), le domaine de la santé et du bien-être (sophrologie, réflexologie plantaire, aromathérapie, huiles essentielles, massage, feng shui...), le domaine de la mode où nous préconisons d'ouvrir un module création de vêtements pour les enfants de 3 à 12 ans le samedi matin. Le domaine des langues, avec notamment, nos cours d'alphabétisation qui sont totalement gratuits, le domaine de l'informatique présentant un large panel de cours dont la création d'une page web et l'initiation aux seniors, le domaine de l'économie où nos étudiants peuvent obtenir leur certificat de gestion et s'installer comme indépendant et enfin, un module apprentissage du permis B pour nos jeunes.

L'Ecetic compte se diversifier davantage dans le futur en créant davantage de formations certifiantes afin de faciliter l'accès à diverses professions présentes sur le marché de l'emploi.

► **Michel Mathy**, Échevin de l'enseignement

CHÂTELET-ANIMÉ

Tous les premiers dimanches matins des mois d'avril à octobre, l'Office du Tourisme propose une visite différente aux visiteurs individuels : Maison de la Poterie, promenade Magritte, promenade des Marchaux, promenade historique, balade sur les traces des 2 guerres... Consultez le calepin châteletain ou l'Office du Tourisme pour les dates précises, les thèmes et les modalités d'inscription !

Notre désormais traditionnelle chasse aux œufs sera de retour dans le parc communal de Châtelet le samedi 04 avril à 14h. Elle est accessible gratuitement pour tous les enfants (jusque 12 ans) et sera suivie de diverses animations pour petits et grands...

► **Marc Vandenbosch**, Échevin du Tourisme

BIBLIOTHÈQUE

Ouverture d'une toute nouvelle ludothèque !

A vos agendas !

Venez nous rejoindre à la bibliothèque «Le Jardin des mots», rue des Essart 4A à Châtelineau, pour l'ouverture de notre toute nouvelle ludothèque! Au programme : tables de jeux de société, animations et découverte des 300 jeux mis à disposition de nos lecteurs.

Nous avons également le plaisir de vous annoncer la reprise de notre calendrier d'activité. N'hésitez pas à vous renseigner à la bibliothèque «Le rempart des mots», rue du rempart 6 à Châtelet!

► **Sabine Ancia**, Échevin des Bibliothèques



05 AVRIL
Maison de la
Poterie



03 MAI
Promenade
Magritte



07 JUIN
Promenade des
Marchaux



05 JUILLET
Chapelle Saint
Roch



02 AOUT
Balade historique
Centre-Ville



06 SEPTEMBRE
Sur les traces de
la 1^{ère} GM



04 OCTOBRE
Sur les traces de
la 2^{ème} GM

Moins de déchets dans ma commune :

Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit. Mais une fois que le déchet est là, à chacun de trier pour qu'il soit recyclé et qu'il ne finisse pas dans les rues ou dans la nature.

Réduire sa production de déchets c'est simple et facile au quotidien.

Le service environnement invite les citoyens à apposer un autocollant STOP PUB sur leur boîte aux lettres. L'autocollant «STOP PUB» concerne uniquement les publicités toutes boîtes (en l'apposant, vous continuerez de recevoir les abonnements et les newsletters auxquels vous avez adhéré nominativement, mais pas les autres publicités). Vous pouvez venir chercher ces autocollants au service environnement.

Pour éviter les gaspillages à la maison, au magasin, au bureau et à l'école, retrouvez plein d'astuces sur : <http://moinsdedechets.wallonie.be/>

Afin de garder des rues plus propres nous vous invitons à rejoindre les Actions propretés et les actions de ramassage BEWAPP telle que le Grand nettoyage de printemps.



Les évènements environnementaux à venir



«Dans le cadre du Printemps Sans Pesticides, le Service environnement tiendra un stand au Salon du Bien être et de la santé du 24 au 26 avril 2020 à l'Hôtel de Ville de Châtelet. Les citoyens sont invités à s'y rendre

en famille pour recevoir des plantes aromatiques mellifères comestibles, des sachets de semences de fleurs mellifères, fabriquer des produits d'entretien écologique, et recevoir plein de conseils de jardinage zéro phyto. Deux projections du docu-comédie "bye-bye pesticide" suivi d'une séance de questions-réponses.

Un thé à la menthe sera offert à chaque visiteur moyennant 1 € de caution par gobelet réutilisable. (Le design de ces gobelets a été réalisé par des artistes locaux : les élèves de la section infographie de l'Athénée Royal René Magritte).

Retrouvez toutes les activités sur :

<https://printempsanspesticides.be/liste-activites/>

“Le Grand Nettoyage de Printemps est une grande mobilisation citoyenne qui vise à sensibiliser les Wallons à la problématique de la propreté publique afin de rendre nos lieux de vie et notre environnement quotidien plus propres. Le dernier week-end de

mars, tous les Wallons — citoyens, écoles, clubs de sports, mouvements de jeunesse, entreprises et associations diverses — se mobilisent autour d'un objectif commun : ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne, pistes cyclables et autres pour que notre région soit plus agréable à vivre. Lancée en 2015 à l'initiative du Ministre wallon de l'Environnement, cette grande action de sensibilisation mobilise chaque année un nombre croissant de citoyens. De 10000 participants en 2015 à près de 162647 participants en 2019!”

<https://www.walloniepluspropre.be/grand-nettoyage-de-printemps/>



Faire stériliser son chat, c'est obligatoire !

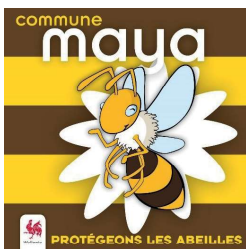
Adopter un chat n'est pas un acte anodin. Le mignon chaton deviendra adulte en quelques mois.

Un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20000 chatons en 4 ans!

La loi pour le bien-être animal est formelle, il est obligatoire de faire stériliser votre chat et de le faire identifier via une puce électronique (AGW du 15 décembre 2016 et du 28 avril 2016).

Le saviez-vous? Le chat domestique est un fléau envahissant pour la biodiversité. Ce prédateur insatiable est responsable de la disparition de nombreuses espèces d'oiseaux. Un chat bien nourri tue environ 30 petites proies par an, un chat errant peut tuer jusqu'à 350 petits animaux.

Une commune où il fait bon vivre pour les pollinisateurs

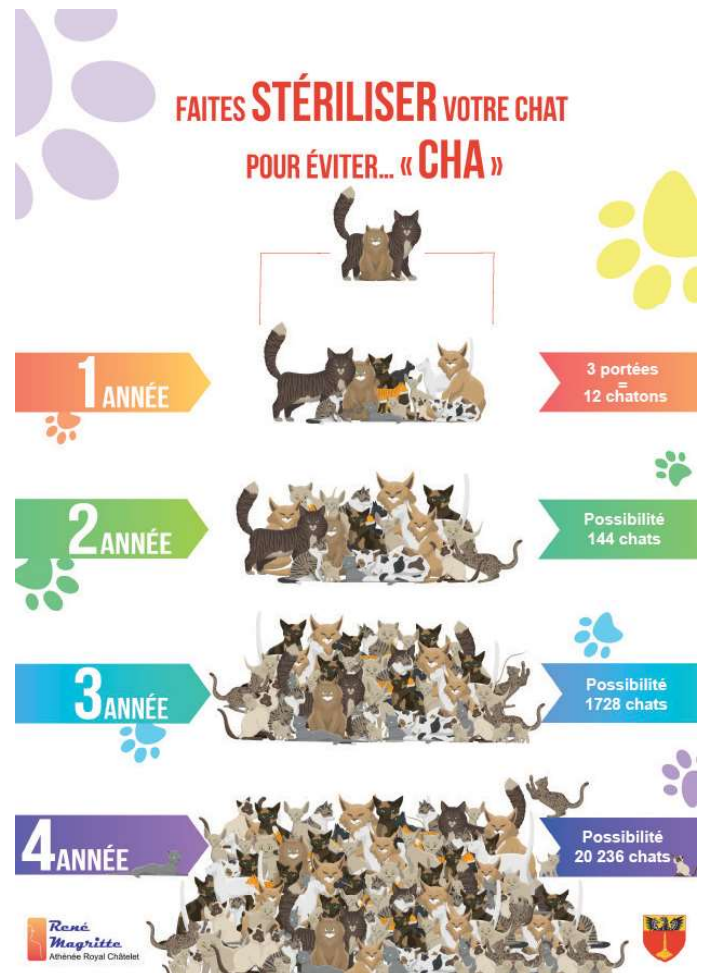


Châtelet est une commune MAYA qui s'implique pour favoriser la biodiversité des insectes pollinisateurs. Ces insectes sont utiles et encore peu connus du grand public. Ils ont besoin du gîte et du

couvert. C'est la raison pour laquelle plus de 10 hôtels grands hôtels à insectes et de nombreuses prairies fleuries ont été installés dans les écoles, les parcs, les cimetières et les espaces verts communaux. Ces installations ont suscité l'engouement et la curiosité des citoyens qui désirent en savoir plus sur les insectes bénéfiques pour le jardin et pour le potager. Pour répondre à cette demande citoyenne, lors des événements environnementaux, de nombreuses animations de fabrication de petits hôtels à insectes sont mises en place, des graines de prairies fleuries et des bulbes mellifères sont distribués.

Les hôtels à insectes abritent des insectes pollinisateurs solitaires et des insectes auxiliaires qui ne piquent pas. Les insectes pollinisateurs sont un élément clé de la chaîne alimentaire, car c'est grâce à eux que les fleurs se transforment en fruits et en graines. Les insectes auxiliaires mangent les insectes ravageurs tels que les pucerons.

► Marie-France Toussaint, Échevin de l'Environnement



Le printemps arrive et vous craignez les invasions de limaces, chenilles et pucerons au potager et au jardin? Nous vous proposons une solution 100 % naturelle et 0 % chimique.

Décoction Recette générale

- Hacher les plantes.
- Les faire macérer dans de l'eau de pluie froide pendant 24 heures, à couvert.
- Porter le mélange à ébullition.
- Laisser mijoter 20 minutes à couvert.
- Couper le feu et laisser refroidir.
- Filtrer.

La préparation peut se conserver deux jours au frigo.

Décoction de rhubarbe pour éloigner les pucerons, chenilles, larves d'insectes et limaces.

Quantité : 100 g de feuilles pour 1 litre d'eau
Utilisation : pulvériser pur sur les colonies ou arroser au pied des plantes

Pour : potager, rosiers, arbustes ornementaux

Retrouvez plus de recettes sur :

<https://www.ecoconso.be/fr/content/comment-eviter-les-pesticides-au-jardin-et-au-potager>

Liste des naissances - NOVEMBRE 2019 À FÉVRIER 2020

NOVEMBRE 2019

02-11 HUBERT OZCAN
 03-11 GULLUDAG ELA
 03-11 CAPPAT DI SILVIO MILO
 04-11 KART ISMAEL
 05-11 MANDERLIER CHLOE
 06-11 LEROY SOFIA
 06-11 THIRY SERENA
 07-11 FLERON DE VLEESCHAUWER SAVANNAH
 08-11 MGUILDI JAD
 08-11 BERNARD DELEU MIA
 12-11 PIRON MATHENZO
 12-11 CASTIN LIV
 12-11 DE FACCI DOCQUIER ZOE
 12-11 HILLAERT EMMA
 13-11 DEFAUX NATHANAEL
 15-11 WANDERPEPEN ELISA
 16-11 DEVADDER EVY
 20-11 SICILIANO PAOLO
 21-11 ETEM BILAL
 21-11 MEUNIER JULIETTE
 25-11 BODCHON LENA
 25-11 D'ANTONI ANGELINA
 26-11 DENIS ATHENA
 27-11 FANUEL CODY
 29-11 MANDO LOKELI JEHELLE

05-12 DIELTS LUCIE
 06-12 JAATOUT ASSIAE
 06-12 MUYLE BASTIEN
 06-12 HOEBEKE DE CLERCQ YLENA
 11-12 HALOUL LILYA
 12-12 HADJADENE WASSIM
 12-12 PIEROUX THIAGO
 15-12 OUCHIAR YOUSSEF
 17-12 CARANGELO LEANA
 18-12 DECARTES MYA
 19-12 SCOHY EVA
 19-12 WART MALONE
 20-12 LABARTHE ELOISE
 20-12 KARASULAR AYLA
 20-12 DUCHATEAU MILANN
 20-12 DZHAMALKHANOV ABDULLAH
 21-12 TANASA AMARA
 22-12 JOACHIM ALYA
 24-12 CHERPION OLIVIA
 27-12 MAILLIS ILTAS
 29-12 BARBARIN MAYZE

18-01 CATALANO CELIANO
 20-01 PIMPURNIAUX HADRIEN
 20-01 LOPPE ALEXIS
 23-01 TRICART LIDYA
 23-01 BLONDEL LEXIE
 24-01 VANDELOISE RAPHAEL
 24-01 NOTEBOOM AMALYA
 25-01 TUNNO LEANDRO
 25-01 GERARD EYENE CERAULO AXEL
 27-01 LOMBART THEA
 27-01 GEORGES MYLA
 28-01 ZAMMATTIO ALENZO
 30-01 PAPASSARANTIS SOPHIA

DÉCEMBRE 2019

02-12 DEPOTTE EMS NEVA
 02-12 ACIKGOZ MEYRA
 02-12 KHAMKHOYEVA ABDURRAHIM
 03-12 SCOHY ELYANNA
 05-12 COSAR SELIM

JANVIER 2020

02-01 GUISSSET MANOA
 03-01 PREVOT SANTINA
 03-01 MASCIA EMY
 06-01 BOUCHAT ZAHYA
 07-01 LAHSSINI MOHAMMED
 09-01 ROBERT GIULIA
 11-01 DEBECQ UGO
 15-01 PEETERS LYZEA
 16-01 HAYAL ELIZ
 17-01 HILALI SARA
 18-01 PIPELEERS EFIA

FÉVRIER 2020

01-02 COLLART JULIEN
 02-02 AKHARMOUCH MAYSSAM
 02-02 MORO ENZO
 03-02 DE PASCALIS-DE PASCALIS GIADA
 04-02 BEN SALEM LINA
 05-02 LECOCQ VALENTIN
 07-02 FARDOUS KEYLIAH
 07-02 PANORIOS THEODOROS
 07-02 BARKOUNE SHAMS
 07-02 MAEBE MYA
 09-02 SMIRAGLIA MILENA
 10-02 SCAPPINI ALESSIO
 13-02 MARTE HUGO
 13-02 DESHAYES ADONIS
 13-02 PARELLO BARRAGAN MAESO EMILIO
 16-02 STRATIDIS NAEILIO
 17-02 EN CART ILHAN

► Maria-Luisa Tuveri, Officier de l'État Civil

CONSEIL CONSULTATIF DES JEUNES

Dans le cadre des budgets participatifs 2019, le Conseil Communal des Jeunes a mis en place le projet «Comme'une Action».

La mission principale du CCJ est de récolter la parole des jeunes et de la porter auprès des décideurs locaux.

De ce fait, le CCJ a décidé de rassembler les jeunes citoyens de 14 à 22 ans, de les entendre et de construire grâce à leurs réflexions, des perspectives pour de futurs projets jeunesse.

Un premier rassemblement a eu lieu le 21 février. À l'issue de cette réunion, des groupes de travail ont été formés avec les jeunes citoyens afin d'aborder les thématiques qui les touchent.

Un livre et une capsule vidéo vont être réalisés à destination des adultes pour faire un «état des lieux» de la Ville de Châtelet, sur les différents thèmes qui ont principalement touché les jeunes.

Ce projet final sera présenté le 29 mai 2020.

► Sabine Ancia, Échevin de la jeunesse

Infos :
 AMO MIKADO
 071/40.08.08
 0495/26.84.88

Liste des mariages NOVEMBRE 2019 AU 31 JANVIER 2020

MANISCALCO GAËTANO - KENFACK MABELLE
 BOULMAIZ SALAH EDDINE - AUCOUTURIER FIONA
 DRUART GRÉGORY - BRUNIN SANDY
 SAHAN MUSTAFA - SONMEZ ECE
 PIRA MICHIELE - FARINA PATRIZIA
 TENRET BERNARD - RIFAUT SABRINA
 DI BARTOLOMEO BRUNO - HUYSMAN FABIENNE
 ROGER RAPHAËL - SIMON ISABELLE
 DOGAN HAKAN - AL MAJDOUB ANISSA
 BENCHEHIDA HUSSIN - HANIF SOUAD
 SAIDI M'HAMED - LOUNI BAYA

Nécrologie - NOVEMBRE 2019 À FÉVRIER 2020

9-02	ANDRIOLLO MARIE	25-01	GERNAEY EDMOND	19-11	NAVEZ FRANCINE
9-12	BACCATI BEPINO	4-01	GIACOMODONATO MADDALENA	27-12	NEUVILLE GENEVIÈVE
15-02	BASILE ANDRÉ	5-02	GILSON EMILE	19-01	NSABIMANA VERDIANE
4-02	BASILE DOMENICO	17-11	GIUSTO CONCETTINA	11-11	NUZZO ANTONIO
10-12	BAUDHUIN JENNY	20-12	GOBERT LOUIS	27-11	PACHERA VITTORIO
27-12	BAUDOUL SUZANNE	6-01	GOHORRY KARL	1-02	PALMERI CALOGERA
1-12	BAUDOUX GASTON	4-12	GUNAYDIN TAHISIN	22-11	PAVONCELLI CARMELINA
9-12	BAUJOT WILLY	31-01	GUNGOR EMINE	13-01	PESLEUX JOHANN
2-01	BERTINCHAMPS ANNE-MARIE	15-01	GUZMAN NUNEZ FRANCISCO	15-01	PETIT MICHEL
22-12	BERTONCELLO GEORGET	26-01	GYSSENS DENISE	12-01	PIRET LOUISE
7-12	BIRBOOM GERMAINE	19-12	HANQUET IDA	13-01	PONA VINCENZO
17-01	BLAMPAIN CLAUDE	10-12	HEFLIK ANNIE	16-11	PREUDHOMME NICOLE
3-12	BOGAERT MARCEL	12-02	HENIN JEAN	6-02	RAIGOSO FUENTE MARIA
24-12	BOLIN CÉLESTE	11-02	HENNEMAN JACQUES	31-01	RICCI VANNA
24-12	BOLTERYS JOËLLE	3-02	HOUYOUS SUZANNE	6-01	RICHARD ANNE
17-01	BORCY LAMBERT	6-12	JAATOUT ASSIAE	17-12	RIGHETTO RENATO
7-01	BOTTARO MARIA	23-11	JADOUL ANNE-MARIE	16-01	RIZZO DIÉGO
19-11	BOUFFIUX JEANNINE	10-01	JADOUL ROLAND	5-12	ROUGHEDGE MILDRED
13-01	BRUYNICK JEANNINE	11-11	LACROIX NELLY	6-02	ROUSSEL AGÉNOR
1-11	BUCCI COSTANZO	16-12	LAMBERT IVONNE	1-02	SACCHETTI GEORGES
29-12	BURATTO COSTANZA	1-11	LAMBOT MICHEL	15-01	SCHOETERS CHRISTOPHE
23-11	CAMBY JOSIANE	11-01	LAMY EDMONDE	3-11	SCHOOVAERTS ELISABETH
25-12	CARETTE GERMAINE	17-11	LAURENT YVONNE	22-12	SÉBILLE JACQUELINE
18-01	CARPENT BERNADETTE	29-01	LAURENTINI ANNA	3-11	SENTE MICHEL
26-12	COLLS ALAIN	20-01	LAVIS ODETTE	29-01	SINÉCHAL JACQUES
14-11	CUVILLIEZ ANDRÉ	13-11	LEFÈVRE ANNE	5-01	STROOBANTS MÉLANIE
25-12	DAIDONE CALOGERO	17-01	LESSIRE JEANNE	27-12	SYNEGUB WERONIKA
16-11	DAUBE MARIETTE	22-01	LTBAN CHRISTIANE	28-12	TASNIER ALICE
27-01	DEBECQ JACQUELINE	22-01	LIEN MARIE	10-01	THOMAS JEAN
30-12	DEDECKER MARIE-CHRISTINE	5-12	LIPSKI LILA	20-01	TILMANT LUCIE
7-12	DEGELAEN MICHEL	26-11	LOPEZ DURAN EMERENCIANA	2-01	VACCARELLO ANTONIO
6-11	DEHALLEUX JEANNINE	6-11	MACCARRONE AGATINA	17-12	VAN CALSTEREN LÉONTINE
22-12	DEHOUX ANDRÉ	23-11	MAES ARLETTE	7-11	VAN DEN NOORTGATE SUZANNE
16-12	DEMENIL ARTHUR	2-12	MAGNÉ JEAN	28-01	VAN ESPEN GAËTAN
3-11	DERIEUX PATRICIA	28-11	MAGRI PIETRO	19-12	VARSALONA MARIA
22-11	DETIENNE VIVIANE	13-11	MALTRATTI EMILE	3-12	VILLANUEVA MARIE
28	DÉWEZ GERMAINE	15-02	MARIEN FRANÇOIS	13-11	VIROUX SERGE
9-	DORAN HAROLD	15-01	MARMIGNON MICHAËL	23-01	VOCCIA MONIQUE
8-02	DOUAY MARIE	11-12	MARRUNCHEDDU GIUSEPPA	19-01	VONCKX GABRIELLE
22-01	DRAISE ROGER	22-11	MARTINATO YVON	16-12	WACHOWSKI SILKE
22-01	DUBOIS JACQUES	2-11	MAURAGE MADELEINE	17-11	WATHELET MARIETTE
28-01	FALESSE GUY	14-01	MEERT PHILIPPE	9-12	WILLIAUME ROGER
7-02	GALLANT MARIANNE	22-11	MIRGAUX YVETTE	29-11	ZECCA MICHEL
18-11	GEORGE JULES	2-12	MOLLE DANIEL	20-11	ZINQUE PATRICK
21-12	GERMAIN ROSINE	31-12	MURA GIUSEPPINA		

CELLULE VIF

Préoccupant : 101 Féminicides en trois ans

D'après les articles de presse, on compte en Belgique 101 féminicides sur ces trois dernières années !

Ce chiffre reste préoccupant comparé à la proportion des données issues d'autres pays européens.

*Si seulement
on pouvait m'aider*



La Ville de Châtelet, en sa cellule des Violences Intra-Familiales, offre un accueil, une écoute confidentielle et une information à tous citoyens pouvant vivre ou être témoin d'une situation de violence intrafamiliale.

Ce service gratuit est accessible :

AU 57 RUE GENDEBIEN 6200 CHÂTELINEAU

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 17H00

VIA MAIL : PSSP@CHATELET.BE

VIA TÉLÉPHONE : 071/244.711

► Daniel Vanderlick, Bourgmestre

Les projets 2019 voient le jour

Tout le matériel et les matériaux ont été déposés au futur jardin collectif en permaculture. Les citoyens peuvent commencer à construire la spirale aromatique et à mettre en œuvre les buttes de culture.

Le comité de quartier Taillis Pré Nord, qui a maintenant pris la nouvelle appellation d'association citoyenne, a déjà organisé trois activités. Ses membres espèrent accueillir de nouvelles personnes en 2020 et réfléchir sur de nouveaux thèmes et activités.

Le mobilier urbain (bancs, tables pique-nique, jeux pour enfants...) a été livré et son placement a commencé.

Le Conseil communal des jeunes a lancé son grand évènement «Comm'une Action». Le conseil communal des enfants a reçu tout son matériel pour organiser ses fêtes de quartier.

Le Conseil Communal Consultatif de la Personne Handicapée et des Aînés est prêt pour la distribution des boîtes «Senior Focus»

Petit rappel, il vous reste quelques jours pour rentrer votre projet 2020 (date butoir : 31 mars).

► Michel Mathy, Échevin de la participation citoyenne

Senior Focus ?

Originaires du Canada, ces «boîtes à tartines» jaunes fluo contiennent toutes les informations utiles sur son propriétaire, sa santé et ses habitudes de vie. Il faut le placer dans un endroit familier de tous, le frigo.

Allié très utile en cas d'intervention d'urgence ou en cas de disparition, elle sera distribuée aux personnes de 65 ans et plus ainsi qu'aux citoyens souffrant d'une pathologie pour laquelle ce principe serait utile.

En pratique, vous pouvez venir chercher votre boîte ou demander sa livraison à domicile. (dans le cas des -65 ans, la démarche passe par votre médecin généraliste)

Voici les lieux, jours et heures de permanence :

Rue Gendebien 55, service des Affaires sociales - mardi et jeudi de 8 à 12 h et de 13 à 17 h

Place de l'Hôtel de Ville, 12 — division des Matières personnalisables — lundi et mercredi de 8 à 12 h et de 13 à 17 h.

Rue Général Jacques 6 - mardi et jeudi de 8 à 12 h et de 13 à 17 h

Vous pouvez également prendre contact avec le service au 071/243205.

